30.10.2015 – 09:35 Uhr

Les proches aidants travaillent à double ! Qui s'en soucie ?

Bern (ots) -

Aujourd'hui vendredi 30 octobre, les proches aidants sont célébrés à l'occasion de la Journée intercantonale romande des proches aidants. L'accent est mis, avec raison, sur les innombrables prestations qu'ils et elles apportent le plus souvent gratuitement aux personnes de leur entourage nécessitant de l'aide. Ce que l'on oublie parfois, c'est que les proches aidants sont d'abord des personnes qui occupent un travail salarié ou indépendant. Avec son projet « info-workcare.ch », Travail.Suisse veut faciliter la conciliation de l'activité professionnelle avec le travail de « care » en créant en 2016 la première plateforme nationale d'informations, de services et d'adresses destinés aux proches aidants qui travaillent.

A l'issue de la Table ronde « Work and Care » convoquée en 2012 par l'Office fédéral de la santé publique à laquelle Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et des travailleuses, a participé, la première de la dizaine de conclusions qui a émergé est qu'il manque une offre d'informations centralisée au niveau suisse où les proches aidants peuvent recevoir de l'information utile dans de courts délais. Aujourd'hui encore, il n'existe aucune plateforme unique où on peut prendre connaissance des conditions-cadres et des offres de soutien au niveau régional.

Travail.Suisse a donc décidé de créer la première plateforme nationale d'informations et de services gratuits destinés aux proches aidants qui travaillent et qui, en plus, prennent en charge et aident leurs proches. L'objectif d'info-workcare.ch sera de favoriser une meilleure conciliation de l'activité professionnelle et du travail de « care » en renseignant utilement, afin de favoriser le maintien en emploi des proches-aidants. Associée à divers experts et associations actives au niveau suisse, et grâce au soutien financier du Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes, Travail.Suisse a pour ambition de lancer la plateforme à l'automne 2016.

Une autre conclusion de la Table Ronde était la nécessité de renforcer la sensibilisation et la levée des tabous sur l'activité des proches aidants. C'est à cela surtout que contribue la « Journée des proches aidants », dont le millésime 2015 est pour la première fois inter-cantonale au niveau romand, sans la Berne francophone. Le site www.journee-proches-aidants.ch met en valeur l'offre organisée dans chaque canton. Tables-rondes, projections de films, stands ou journées de portes ouvertes dans des lieux de vie de personnes âgées, brochures, sites internet, interview de tel ou telle élu-e, etc. : chaque canton s'organise comme il l'entend, c'est une évidence. Du côté suisse-alémanique se profile déjà une première journée des proches aidants à une date ultérieure, le 24 novembre prochain. Mais on ne sait pas encore si l'initiative restera privée ou si elle sera aussi portée par des cantons. Ces exemples démontrent la force, mais aussi la faiblesse, du système fédéraliste, qui embrouille et complique la tâche des proches aidants.

Le maintien en emploi et le retour à la vie active après plusieurs années de travail de « care » contribuent à limiter la pénurie de main d'oeuvre qualifiée dont souffre notre pays. Grâce à l'engagement de Travail.Suisse, ces thèmes sont et resteront à l'agenda politique de l'ancien et du nouveau parlement.

Contact:

Valérie Borioli Sandoz, Responsable Politique de l'égalité
Travail.Suisse, 079 598 06 37, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100779836 abgerufen werden.